



Syndicat **P**énitentiaire des **S**urveillant(e)s
et Surveillant(e)s Brigadiers



S.P.S D.I.S.P de Rennes Fusion des grilles !

Pour les Surveillant(e)s condamnés à rester dans le trou de la Cat. C, c'est toujours : Sous effectif, mode dégradé ou biodégradable, avancement de carrière retardé, agressions, tentatives d'assassinats, surpopulation, rappels. Non seulement massacrés par une politique de ressources humaines désastreuse, les Surveillant(e)s subissent aussi des exactions morales : Demandes d'explications à tout va, excès de pouvoir avec des décisions arbitraires comme l'application de trentièmes, sanctions déguisées, évictions de leur poste sans aucun motif, autant de brimades répétées qui constituent clairement un harcèlement moral...

La semaine dernière, les services de la DAP ont adressé les projets de décrets relatifs à la fusion des grades de Surveillant et Brigadier, quand dans le même temps le garde des Sceaux a adressé un courrier à tous les personnels pour endormir tout le monde et que FO fait le service après-vente !

Depuis, les annonces de vendredi dernier, le trio FO/DAP/GDS a corrigé deux à trois conneries, mais absolument rien sur le fond nous permettant de considérer que le projet de fusion est acceptable ! Cela confirme l'amateurisme et le travail bâclé de ce trio infernal. Cet enfumage reste une insulte faite aux personnels du Corps d'Encadrement et d'Application !

Pour l'intersyndicale UFAP UNSa Justice, CGT Pénitentiaire, SPS, le compte n'y est toujours pas, pourquoi :

Des échelons d'une durée de 2,5 ans et deux autres à 3 ans Un rallongement de la durée de carrière toujours fixé à 23 ans au lieu de 19 ans - L'absence de bonification d'1 année d'ancienneté accordé aux fonctionnaires de Cat.C - Des indices intermédiaires toujours aussi faibles - L'indice sommital toujours plafonné à 502 ... Quel irrespect, manipulations et tromperie envers les Agents du CEA...

L'intersyndicale a saisi le cabinet du Président de la République ainsi que celui du Premier ministre afin que la grille indiciaire au rabais, négociée en catimini par le trio FO/DAP/ministre, soit purement et simplement abandonnée afin d'être renégociée conformément aux règles du dialogue social auquel toutes les organisations syndicales représentatives doivent participer dans un cadre multilatéral, et donc dans la transparence.

L'Elysée et le gouvernement doivent intervenir dans les meilleurs délais afin de débloquent la situation ! L'intersyndicale maintient le cap avec fermeté et exigence : Un déroulé de carrière en 19 ans dans la grille fusionnée de Svt/Bgd - Un indice sommital bien supérieur à l'indice 502 - La bonification d'une année d'ancienneté comme pour tous les agents de cat.C de la fonction publique ...

Dans l'attente, l'intersyndicale l'UFAP UNSa Justice, CGT Pénitentiaire, SPS, reste engagée et mobilisée auprès des Personnels et maintient le cap de son action..